

AO N° 11/2014

Réponses aux questions reçues par les soumissionnaires

Au 10-11-2014

Question 1 : Attestation d'affiliation à la CNSS

Réf : Offre technique (Page 5)

« Pièce 3 : Les attestations d'affiliation à la CNSS pour les profils permanents de l'équipe projet ... »

Est-ce qu'il s'agit d'une condition éliminatoire ? C'est-à-dire est ce qu'il est impossible de soumissionner et de réaliser le projet avec des consultants expérimentés « **Freelance** » ?

Réponse 1 :

Les concurrents doivent présenter une offre technique faisant ressortir leur capacité à réaliser les travaux selon une procédure technique avantageuse. A cet effet, **ils doivent fournir** les pièces suivantes :

- Pièce 3 : Les attestations d'affiliation à la CNSS pour les profils permanents de l'équipe projet, et les Curriculum Vitae datés, signés de tous les intervenants en précisant les diplômes, les qualités et les anciennetés dans le domaine objet du projet ou similaire. Aussi, il faut préciser le profil et le rôle des intervenants dans le présent projet.

Question 2 : Choix technique

Est-ce qu'il est possible d'utiliser les technologies du développement hybride (Cordova, Phonegap..), tout en respectant le besoin de l'ANAPEC ? D'avoir finalement les applications suivantes ?

- Application iPhone/iPad
- Application Android
- Application WebApp (Pour les autres devices)

Ou bien, le besoin est de faire du développement **100% native** (Sans utilisation des technologies PhoneGap, Cordova, Titanium ..) ?

Réponse 2 :

Conformément à notre appel d'offre, le choix de nos orientations technologiques vont sur du développement à **100% natif** au niveau de la structure du code.